DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
CANTON DE BLANGY-SUR-BRESLE

MAIRIE
DE
GUERVILLE

Tél. : 02 32 97 04 11
Fax : 02 32 97 18 96
e-mail : mairie.de.guerville.76@wanadoo.fr

NORMANDIE

76340

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance n°3 du 07 avril 2023

Date de la convocation : 31/03/2023
Date d'affichage : 31/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 18 h, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous présidence de M. Etienne LANNEL, Maire.

Présents **: M. ALEXANDRE Loïc, Mme BERTHE Virginie, Mme COBERT Anne, Mme DECAYEUX Ghislaine, Mme JOLY Claude, Mme KRZYWORZEKA Angélique, M. LANNEL Etienne, M. LEFEVRE David, M. ROIX Andy et M. WATTEBLED Christophe**

A été élu secrétaire de séance : M. ROIX

1 – Approbation du compte-rendu du 3 mars 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans observation.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour de la présente séance.

2 – Taux d'imposition 2023

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur l'ensemble des taxes :

- Taxe d'habitation	22.62 %
- Taxe foncière (bâti)	47.15 %
- Taxe foncière (non bâti)	48.37 %
- CFE	19.67 %

3 – Point sur les travaux en cours

Citerne DECI - La Haye : Retour du permis de construire favorable. Les devis vont être signés avec les entreprises.

Ecole : Le montant des devis sont plus élevés que prévu (+ 22 %) par rapport à l'estimation de l'architecte dû à une forte augmentation depuis un an. Début des travaux en Juin.

Vidéo protection : Pose des caméras semaine 22

Parvis de l'église : Un devis a été demandé à la société KJ Construction.

4 – Budget primitif 2023 - Commune

Sur proposition du Maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 653 974.00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 342 627.64 €

5 – Budget primitif 2023 - Commerce

Sur proposition du Maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 7 555.00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 166.67 €

6 - Commémoration du 8 mai

Le programme est arrêté selon le déroulement suivant :

11 h 15 : rassemblement au cimetière
11 h 30 : Dépôt de gerbe avec l'Avant-Garde Guervilloise au monument aux morts
12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité sous le préau de l'école

7 - Informations et questions diverses

- accord pour la création du poste de deuxième adjointe
- accord pour participation financière de la commune pour le fonctionnement du SMUR
- fiscalisation participation communale 2023 au syndicat intercommunal du collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 00

Le Maire, Etienne LANNEL